



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 58679

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la pénurie de crèches et de haltes-garderies en France. Un nouveau système de crèches ambulantes s'est récemment développé dans plusieurs régions. Il repose sur un aménagement adapté de camping-cars ou de mobil homes, et possède ainsi un large rayon d'action en milieu rural notamment, sans engendrer de surcoût en personnel. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de donner des directives en faveur du développement de ces crèches mobiles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58679

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2125